DEPARTEMENT DE L'AIN Commune de 01430

ST MARTIN DU FRESNE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01er JUIN 2021 à 19 heures

Sous la présidence de Mr Dominique TURC, Maire,

En exercice: 15 Présents: 14 Votants: 14

Présents:

M.GIROD Pierre, Mme RIGHETTI Nathalie, M. GUINARD Jacques, Mme ECOFFARD Christelle, Adjoints,

M. COURAND Serge, Mme VOILLAT Françoise, Mme MERCIER Marie-Christine, M. DURAFOUR Jean-François, Mme GRENIER-CAUSSANEL Véronique, M. BURDET Thibaut, Mme DIAS Pascaline, M. BORN Franck, Mme MANUEL Muriel.

Absents excusés:

M. DAGALLIER Frédéric.

Mme RIGHETTI Nathalie a été élue secrétaire de séance.

En début de séance, Monsieur Jean DEGUERRY et Madame Natacha LORILLARD, candidats aux prochaines élections Départementales sont venus exposés les différentes compétences du Département. Ensuite, a été évoqué le lien entre le Département et les Communes.

Ensuite Monsieur Le Maire a procédé à l'installation de Madame Muriel MANUEL, nouvelle conseillère municipale, suite à la démission de Monsieur Stéphane MIRNIK.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Accepte le contrat de maintenance relatif à l'alarme de la mairie, avec la société SECUR SOLUTION de Dardilly, suivant les mêmes conditions que l'ancien contrat de l'entreprise TIM'S

Précise que le montant s'élève à la somme de 602,00 € HT par an.

Autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces constitutives du dossier.

Le choix de l'entreprise pour les travaux d'aménagement Rue du Monthoux ne pourra se faire ce 01^{er} juin 2021, car la commission d'appel d'offres, qui devait étudier le rapport d'analyses des offres a été reportée au mardi 06 juillet 2021.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de donner un accord de principe à Monsieur Norbert VIGNON pour sa proposition d'achat de terrain communal contigu à sa propriété.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide de procéder à la remise en état du monument aux morts du cimetière et de faire appel à une aide du « Souvenir Français ».

Le Conseil Municipal, est informé:

- Que Monsieur Le Maire doit rencontrer Madame La Sous-Préfète le 08 juin pour faire le point sur la situation du CPINI.
- Qu'il conviendrait de signer une convention avec VEOLIA pour l'entretien et la pesée des poteaux incendie de la commune.
- Des points importants du zonage du PLUIH.
- Du fonctionnement des comptes administratifs de Haut Bugey Agglomération.
- Que l'ESMCV a quitté le Groupement Jeunes du Haut Bugey.
- Que des travaux de réfection de la chaussée au niveau du rond-point Sud, seront réalisés par le Départements du 14 au 25 juin.
- Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 06 juillet à 19h00.

Séance levée à 22h50

Le Maire,

M. Dominique TURC